



UN COUP D'ŒIL DANS LE RETRO

Ecole - page 8
Les élèves de CM2 racontent

Zoom - page 22
Conférence archéologique

Histoire - page 24
L'agriculture à Kerlaz



L'EDITO DU MAIRE

Vous avez pu vous rendre compte que les travaux sur l'ancienne boulangerie vont bon train et avancent rapidement. Encore un peu de patience et, dans quelques mois, ce bâtiment rénové aura son aspect définitif.

Actuellement, l'équipe municipale se penche sur le recrutement d'un gérant pour le futur commerce : multi-services, café, restaurant. L'appel à projets sera diffusé cet été pendant 2 mois. Suivront l'analyse des offres et le choix du candidat retenu. L'inauguration du dernier tronçon du sentier côtier reliant Kerlaz à Douarnenez a eu lieu le vendredi 18 octobre et désormais le chemin est ouvert au public. Je vous invite à l'emprunter pour contempler le superbe panorama de la baie.

Samedi 28 juin, accompagnée d'élus, j'ai accueilli les nouveaux habitants de la commune depuis 2022. Une déambulation dans le bourg a permis de leur montrer les travaux d'aménagement réalisés et aussi les projets en cours dans le village. Puis, les membres des associations ont eu le plaisir de parler de leur structure et des activités qui étaient proposées.

Pour remplacer le regretté Ronan Correc, nous avons recruté une secrétaire de mairie qui a pris ses fonctions à partir du 1er juillet 2025.

Je vous souhaite un très bel été que j'espère ensoleillé.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz





A LA UNE

Un coup d'œil dans le rétro

Jetons un coup d'œil dans le rétro pour rappeler que les objectifs établis lors de la campagne électorale de 2020 ont été atteints et voire dépassés.

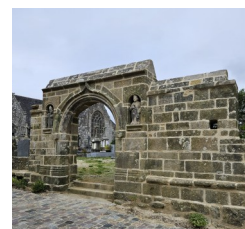
Aménagement du bourg

Le projet phare de la mandature était l'aménagement du bourg ; c'était un projet global et ambitieux qui consistait à sécuriser les piétons et à apaiser la vitesse, à rénover le bâti dégradé et à créer un commerce de proximité dans l'ancienne boulangerie.

Je rappelle quelques transformations marquantes : création de trottoirs le long de la départementale, dévoiement de la route départementale de 5 mètres, aire de stationnement en particulier place des résistants, allée cyclable, pose de 2 abribus, aménagement de la rue de l'église avec la reconstruction de l'arc triomphal, création d'escaliers et d'une placette autour de l'ancienne salle communale, mise en valeur de la place autour du monument aux morts, création de chemins doux : entre le cimetière et l'école et entre l'école et le lotissement OPAC, rénovation de la place autour de la croix au Caouët, transformation de la rue de la mairie désormais scindée en 2 parties séparées par un espace arboré.

Plantation d'arbres et d'arbustes

et fleurissement embellissent la commune.



La rénovation électrique a été effectuée dans tout le

bourg : borne de recharge pour les voitures électriques, installation de quelques mâts et lanternes supplémentaires, changement des ampoules en LED et enfouissement du gros câble électrique de l'ancienne boulangerie.

Le projet d'aménagement du bourg va se terminer en 2026 avec la réhabilitation de l'ex-boulangerie et à la création d'un commerce.

Dans la rue de l'église, des travaux d'étanchéité sur le pignon et une gouttière ont été réalisés sur la maison communale Ti an Ylis qui était très humide.

Travaux d'énergie

À la bibliothèque, à la mairie et à l'école les radiateurs « grille-pain » ont été remplacés par des appareils à économie d'énergie.

Services techniques

Pour respecter les mesures écologiques, nous avons acheté une citerne de 6000 l pour récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes, des fleurs et le lavage du fourgon. La livraison d'une tondeuse mulching est attendue très bientôt. Nous avons également acheté une remorque, des tronçonneuses, un coupe-bordures, un taille-haies sur perche et autres petits matériels nécessaires pour l'entretien des espaces verts.



A LA UNE

Un coup d'œil dans le rétro

Côté école

Le programme de rénovation du couloir et de la cage d'escalier (peinture et sols) a été réalisé.

Dans la classe CP-CE, changement d'une porte-fenêtre

Peinture en régie de 2 salles de classe

Réfection totale du bureau du directeur (sols murs chauffage)

Classe maternelle rénovation du sol et peinture des murs

Classe CE2-CM (Peinture et radiateurs)

Pour la salle de motricité, on a investi dans l'achat de lits neufs et de couvertures et les portes des placards ont été renouvelées.

Les fenêtres des classes ont été équipées de stores occultants.

Pour les élèves : achat de tablettes informatiques

Dans la cour, le préau a été réhabilité, il est désormais fermé en partie par des portes vitrées en aluminium peintes en bleu.

Les élèves ont pu apprécier dès 2021 une nouvelle et superbe structure de jeux.

Le jardin de la garderie a été agrandi et agrémenté d'une table avec bancs et d'une structure de jeux. Une clôture a été installée pour fermer toute l'école.

La cantine a été repeinte et pourvue de mobilier neuf : tables et chaises. Lave-linge, four, congélateur et frigo ont été également remplacés. L'escalier de secours de l'école a été entièrement réhabilité.

Pour terminer tous ces aménagements, nous avons donné un nom à l'école « Ecole de la ville d'Ys » et une superbe plaque portant le nom de l'école a été apposée sur le mur de la cantine.



Nous offrons désormais à tous les élèves du CM2 qui quittent l'école pour le collège un bon d'achat de 30 € à dépenser dans une librairie du territoire.

Dans la parcelle triangulaire près de l'école, un verger a été planté avec des essences anciennes d'arbres fruitiers.



A LA UNE

Un coup d'œil dans le rétro

À l'église désormais trône une belle vitrine qui abrite des objets liturgiques de grande valeur.

L'enclos de Kerlaz_avec tous ses attributs sauf l'ossuaire n'a pas été retenu dans le projet d'inscription des enclos à l'Unesco, projet porté par Monsieur Maël de Calan, président du Conseil départemental mais cet enclos a quand même eu la chance d'être répertorié dans les 70 enclos du Finistère.

A la mairie

La salle du Conseil municipal a été repeinte en régie et les chaises ont été changées. Au début de la mandature, tout le matériel informatique a été renouvelé.

Travaux d'énergie

À la bibliothèque, à la mairie et à l'école, les radiateurs « grille-pain » ont été remplacés par des appareils à économie d'énergie.

En 2025, un projet qui n'était pas prévu au départ a été réalisé : c'est la végétalisation du cimetière ainsi que des espaces verts avec arbustes et espaces minéraux qui ont été créés dans le coin colombarium, dans le coin jardin du souvenir et dans des espaces dédiés aux plantations.

La fibre tant attendue est arrivée à Kerlaz le 4 juillet 2024.

Voirie : Une petite aire de stationnement a été créée dans un délaissé près de la fontaine Saint-Germain.

La route « VC4 » de Kerlaz vers Plonévez-Porsay a été sécurisée.

Démographie

Dans les prochaines années, la population devrait augmenter car deux lotissements sont en cours de commercialisation. De plus, dans l'ancienne IME, 13 logements ont déjà été construits. Bientôt il y aura entre 80 et 100 logements supplémentaires sur la commune.

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques ont été effectués et d'autres projets sont en cours actuellement.

Maison Ty Trezma

Le conseil départemental nous a mis à disposition la petite maison aux volets bleus au bord de la plage de Trezmalaouen. Elle sert désormais à des activités dirigées par deux associations l'Ulamir et Ystopia.

Sentier côtier

Le dernier tronçon du chemin côtier pour relier Kerlaz à Douarnenez a été réalisé. La servitude de passage pour les piétons le long du littoral d'environ 620 mètres a été accordée et le sentier a été aménagé pour sécuriser le parcours.

Vous pouvez constater que l'équipe municipale a été studieuse et dynamique et que côté investissement les réalisations ont été fort nombreuses et je pense fort appréciées par les utilisateurs.



VIE ASSOCIATIVE

Fête et championnat des jeux bretons

Fête à Kerlaz le dimanche 10 août 2025

Championnat du Finistère de jeux bretons

Kerlaz sera en fête le dimanche 10 août à l'occasion de la 38^e édition des jeux bretons. L'événement, organisé par le comité des fêtes et l'association de chasse Saint Germain, se tiendra sur le terrain municipal à partir de midi.

Au programme : un repas convivial avec du jambon à la broche grillé au feu de bois, suivi d'une journée rythmée par la musique et les jeux.

Le groupe **Glaziged An Aod**, accompagné de ses danseurs et danseuses venus de Plomodiern, assurera l'animation musicale. Des séances d'initiation à la danse bretonne seront également proposées tout au long de l'après-midi.

Le groupe sera rejoint par **Diatonik Bro Lokorn**, association musicale de Locronan spécialisée dans l'accordéon diatonique.

Dès 14 heures, les jeux bretons prendront place sur le site, avec des épreuves ouvertes à tous, et notamment celles comptant pour le titre de champion du Finistère. L'atelier sera assuré par le club de Nizon, dans une ambiance mêlant force, adresse et convivialité.

Les organisateurs lancent par ailleurs un appel aux bénévoles : toute personne disponible est la bienvenue à partir de 9 heures au stade municipal pour aider à la mise en place de la journée.





VIE ASSOCIATIVE

Fête et championnat des jeux bretons

Championnat du Finistère de jeux bretons

à Kerlaz



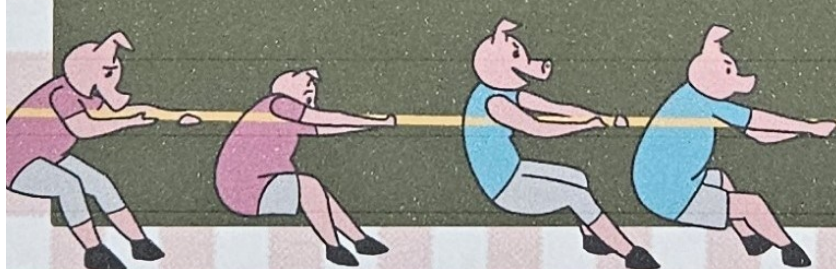
le
Dimanche
10 août 2025

Entrée gratuite

Programme

À partir de 12h00 : jambon à l'os

À partir de 14h00 : jeux bretons



Merci à



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



Groupama



CREDIT AGRICOLE



ECOLE

Les élèves de CM2 racontent

Les élèves de CM2 de l'école de Kerlaz racontent ce qui les a le plus marqués pendant leur scolarité. Entre souvenirs marquants et nouvelles amitiés, ils se livrent pour le Petit Kerlazien.

Je suis dans l'école de Kerlaz depuis la TPS.

De la TPS à la GS j'ai eu une maîtresse super gentille elle s'appelait Marie.

A la TPS j'ai eu une amie qui s'appelle Lynn LB. Puis à la MS j'ai eu deux nouveaux amis un qui s'appelle Malo et l'autre s'appelle Marc.

Mathis Le Guen

Depuis, la toute petite section jusqu'au CM2 je suis à l'école de Kerlaz .

Quand j'étais en CE1, je me suis fait une meilleure amie, Zoé et depuis c'est toujours ma meilleure amie. On ne se dispute jamais on ne pourra jamais se séparer.

Quand j'étais en toute petite section, j'ai rencontré Mathis et depuis c'est mon meilleur ami et plus tard j'ai rencontré Malo et Robin et depuis on est amis. Ces souvenirs sont joyeux.

Lynn Le Bras

Bonjour je m'appelle Malo. J'ai passé ma petite section avec une très gentille maîtresse qui s'appelait Marie . Depuis que je suis arrivé en petite section, j'ai rencontré Mathis, Marc et Lynn LB qui sont devenus mes meilleurs amis. j'étais en CE2 avec Mathis on se sentait très mal. Ma mère est venue à l'école c'était trop bien elle mettait de la musique tout le monde dansait. Après Thomas est arrivé, il était trop sympa. Aujourd'hui Thomas est encore là; merci à lui et aujourd'hui on fait du vélo et c'est trop bien.

Malo David Lamble

Je vais vous raconter mon souvenir le plus marquant depuis que je suis en maternelle à l'école de Kerlaz. Et je m'appelle Lina Quideau .

Mon souvenir est pendant la COVID la cour était séparée en 2 :

Les grands d'un côté et les petits de l'autre. Moi j'étais en GS et il y avait une grande qui s'occupait de moi dans la cour de récréation. Elle s'appelait Loane et du coup on ne pouvait pas jouer ensemble donc on se collait au plot pour se parler. Et quand je lui parlais je me sentais bien. Et depuis on a grandi et quand on se voit on se fait un sourire. Elle est partie de l'école et maintenant j'ai une meilleure amie qui s'appelle Lynn Caradec. Et bientôt je la rejoins au collège.

Lina Quideau



ECOLE

Les élèves de CM2 racontent

Bonjour je m'appelle Zoé (j'ai failli ne pas vous le dire). Je suis en CM2. Un de mes meilleurs souvenirs se passe dans la cour, en CE1 avec des filles que je ne connaissais pas, elles sont venues vers moi on a discuté je me suis sentie heureuse d'avoir des amies ! Le meilleur de mes souvenirs c'est grâce aux disputes, (ceci est moins heureux) les groupes d'amies se sont séparés et là j'ai trouvé ma meilleure amie Lynn LB. Avec Lynn on se sentait seules et là on s'est fait des nouveaux amis Mathis, Malo et Robin.

Zoé Poitrasson

Je vais vous raconter des souvenirs de mes années passées à l'école de Kerlaz. Pendant la COVID la cour de récréation a été séparée en deux pour nous séparer, je restais tout le temps avec ma copine Lina et je me sentais un peu séparée de tout le monde. Nous avons fait une classe de mer à l'île de Batz cette année. On a fait plein d'activités (de l'ornithologie, du sauvetage côtier et nous avons ramassé des déchets). Je me sentais hyper joyeuse.

Lynn Caradec

Quand je suis arrivée, j'ai rencontré mes meilleures amies dans cette école, mais avant que je les rencontre j'étais très timide et je voulais pas qu'on me rejette. Mais là aujourd'hui, avec mes meilleures amies je ne me sens plus rejetée et timide mais dans une bulle. Quand j'étais sur l'île de Batz avec mes copines nous étions dans une chambre, on s'amusait mais elles m'ont dit que j'étais somnambule; elles m'ont consolée pour me remonter le moral. On avait fait une fête pour le dernier soir et avec mes copines on était folles mais on s'était beaucoup amusées. Quand c'était bientôt Noël on a fait un jeu c'était l'année dernière avec les Cm2 d'avant il fallait trouver des cartes pour ouvrir le trésor et celle ou celui qui trouve le plus de cartes gagne mais tout le monde a eu des bonbons et voilà.

Martine Kérourédan

Je vais vous raconter mes souvenirs scolaires.

Mon premier souvenir : c'était sur la route de l'île de Batz. J'ai été toute seule dans le bus sur la route. Mon deuxième souvenir : c'était la BOUM à l'île dans Batz avec toute la classe.

Mon troisième souvenir : c'était quand le père Noël m'a fait un câlin.

Mon quatrième souvenir : c'était à la kermesse de l'école avec toute l'école je me sentais très bien !

Céleste Lenoir



FOCUS

Sentier côtier

Le dernier tronçon le long du littoral entre Kerlaz et Douarnenez est désormais grevé d'une servitude de passage pour les piétons. Le chemin a été aménagé et sécurisé.

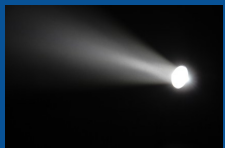
Il a été inauguré le vendredi 18 avril à 10h30 en présence de la députée Mélanie Thomin, du conseiller régional Loïc Hénaff, du vice-président départemental Didier Guillon, de maires, d'élus et des membres d'associations de randonnée.

Les invités devaient emprunter ce sentier mais les conditions météorologiques nous ont obligés à nous replier à la salle multi-activités Ti an dud.



Ce parcours est désormais ouvert à tous et j'espère que les piétons sauront apprécier cette superbe balade d'où l'on découvre un magnifique panorama sur la baie de Douarnenez et se montreront très respectueux de l'environnement.





FOCUS

Inauguration au Vieux Châtel

LE 15 Mai a eu lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments au Vieux Châtel.

Ce centre médico éducatif CHAMPIONNET est dirigé par Madame BOUDOUL sous la direction de Monsieur MONTAYA.

Cette extension est une belle réussite qui se fond parfaitement dans ce cadre de verdure et qui sera appréciée par les enfants et le personnel encadrant.

La salle de restaurant a aussi subi des transformations qui la rendent très lumineuse.

Ce bâtiment est le symbole fort du lien qui unit depuis longtemps déjà Kerlaz et l'association CHAMPIONNET..



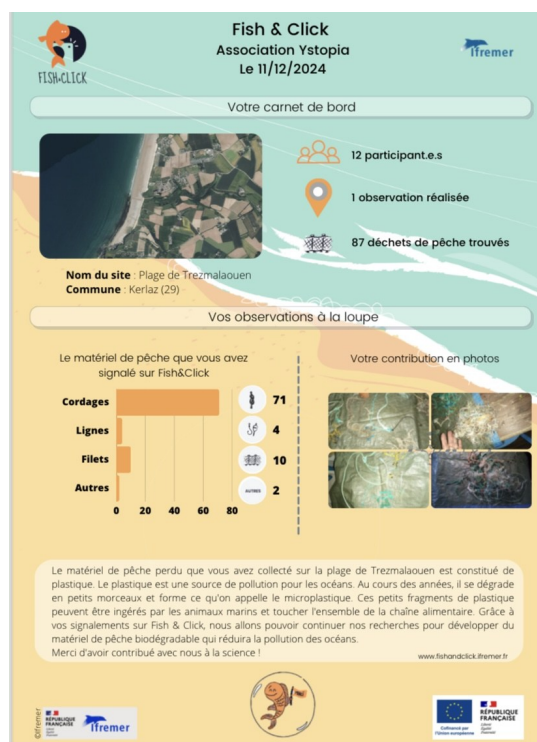


FOCUS

Ystopia

L'association Ystopia effectue fréquemment des ramassages de déchets sur la plage de Trezmalaouen. Les déchets sont identifiés et tout ce qui concerne la pêche est répertorié sur une fiche. Cette fiche est exploitée par l'organisme Fish & Click.

Le 11 décembre 2024, un technicien de Fish & Click a accompagné les bénévoles « ramasseurs » sur le site. Voici le résultat de cette collecte



*Au pied de ma maison
il y a la mer...*

Marion Mouturier
Gyotakus
Aquarelles
et autres
pérégrinations
maritimes

Exposition du 22 juin au 15 août
les jeudis et dimanches de 14h à 18h
à
Ty Trezma

Vernissage dimanche 22 juin à 15h

Lieu d'activités autour de la mer
Plage de Trezmalaouen

Depuis le 22 juin jusqu'au 15 août, Ty Trezma vous propose de découvrir l'univers de Marion Mouturier, artiste locale,
La petite maison aux volets bleus sera ouverte tous les jeudis et dimanches de 14h à 18h.

Pour information : le 3^{ème} mercredi de chaque mois ; « Ty Trezma » est ouverte à tous, de 11h à 18h.

Retrouvez toutes nos activités et événements sur notre page Facebook.

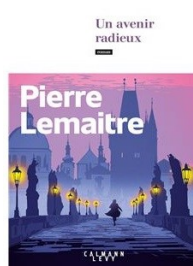


A VOTRE SERVICE

En prévision de l'été, la bibliothèque a fait le plein de nouveautés !

Nous vous proposons, parmi beaucoup d'autres ouvrages :

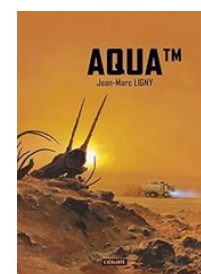
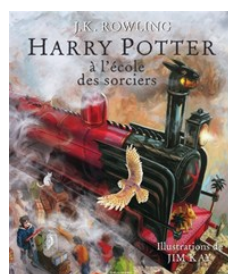
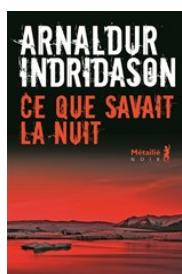
Les trois tomes du succès de librairie « La femme de ménage » de Freida McFadden
 La suite de la tétralogie de Pierre Lemaître « Cézembre », ou les secrets d'une malouinière.
 « Les Années Glorieuses »



Disponibles également, le livre-enquête d'Histoire et Patrimoine sur l'agriculture à Kerlaz et une bande dessinée passionnante sur le remembrement.



Enfin, à côté du rayon des Policiers, vous trouverez à présent des auteurs de science-fiction et de Fantasy : Pierre Bordage, Jean-Marc Ligny, Becky Chambers mais aussi l'intégrale d'Harry Potter.



La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels : le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h / le vendredi de 17h30 à 18h30 / le samedi de 14h30 à 15h30
 Le club de lecture comme le cercle de généalogie marqueront par contre une pause estivale. Les réunions du club lecture reprendront chaque premier jeudi du mois à 18h30 à partir du 4 septembre ; celles de généalogie chaque deuxième mercredi du mois à 18h30 à partir du 10 septembre.

Vive les jeux

Une envie de partager, de découvrir, de réfléchir...pour mieux gagner mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité... Alors, la Ludiz est faite pour vous. C'est une association de jeux de société en pays de Douarnenez qui vous accueille le dernier vendredi de chaque mois à la salle Ty an Dud de Kerlaz à partir de 19h30 et le 2^{ème} dimanche de chaque mois à la MJC de Douarnenez de 14 à 18h.

Pendant les grandes vacances, pas de séances prévues mais nous pouvons organiser des sessions « spéciales », en accord et partenariat avec la mairie pour des après-midis jeux. Venez avec les vôtres ou bien essayez d'autres choses (jeux de cartes, dés, pose de tuiles, de figurines...).

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail, nous vous répondrons.

Mail : laludizbzh@gamil.com

A très vite..

Localisation de la boîte à lettres

Conséquence de l'aménagement du centre-bourg, la boîte aux lettres de La Poste a été installée sur le mur jouxtant la mairie. Elle est donc accessible depuis le parking à proximité immédiate.



La place de stationnement devant la boîte aux lettres est un emplacement réservé. Merci de le respecter.



Mise à disposition de vélos à assistance électrique

Pour favoriser les mobilités douces, Douarnenez Communauté propose à la location des vélos à assistance électrique, pour les particuliers. NB : en raison du succès de l'opération, les délais d'obtention d'un vélo sont assez longs !

La demande de location se fait sur le site TUD'Bus.

Retrouvez également toutes les informations utiles sur le site de Douarnenez Communauté

<https://www.douarnenez-communaute.fr/location-velo-tudbus/>

Transport à la demande

Service disponible, le jeudi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h30 à 12h.

La réservation se fait la veille du départ avant 16h par téléphone au 02 98 54 40 15 ou sur le site de TUD'Bus.

Ligne interurbaine n°7

Service disponible, le mercredi et le samedi

Pas de réservation

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de TUD'Bus.

LIGNE 7 LE JUCH - KERLAZ				
Mercredis et samedis - D'ar Merc'her ha d'ar Sadorn				
LE JUCH > KERLAZ > DOUARNENEZ				
	Me	Me	S	S
LE JUCH				
Kerizore Huella	09:03*	13:35	09:03	13:35
Bourg	09:06*	13:38	09:06	13:38
KERLAZ				
Bourg	09:14*	13:46	09:14	13:46
Ker Lucia	09:17*	13:49	09:17	13:49
DOUARNENEZ				
Le Ris	09:19*	13:51	09:19	13:51
Hopital	09:23*	13:55	09:23	13:55
Ploaré	09:25*	13:57	09:25	13:57
La Poste	09:27*	13:59	09:27	13:59
Office de Tourisme	09:29*	14:01	09:29	14:01
DOUARNENEZ > KERLAZ > LE JUCH				
	Me	Me	S	S
DOUARNENEZ				
Office de Tourisme	12:00*	17:00	12:00	17:00
Ploaré	12:04*	17:04	12:04	17:04
Hopital	12:06*	17:06	12:06	17:06
Le Ris	12:10*	17:10	12:10	17:10
KERLAZ				
Ker Lucia	12:12*	17:12	12:12	17:12
Bourg	12:15*	17:15	12:15	17:15
LE JUCH				
Bourg	12:23*	17:23	12:23	17:23
Embranchement	12:26*	17:26	12:26	17:26

Démarchage, invitation : SOYEZ VIGILANT !

Vous avez été démarché ou vous pourriez faire l'objet d'un démarchage, quelques rappels pour ne pas être victime d'un démarchage abusif.

Secteurs concernés : la rénovation énergétique (isolation, moyen de chauffage...), l'amélioration de l'habitat (baignoire remplacée par une douche / nettoyage de toiture / traitement de charpente), l'ameublement et les produits de bien-être (litterie, fauteuils ayant des vertus pseudo médicales, produits de soin et beauté), les produits alimentaires (fruits et légumes, biscuits vendus en porte à porte ou en vente au déballage)...

Méthode : les appels téléphoniques, le porte à porte, la sollicitation dans une galerie marchande, les invitations téléphoniques ou par courrier à venir retirer un cadeau...

ATTENTION !

- ♦ Ne signez rien le jour-même (ni un bon de commande, ni un bon de passage, ni un dossier de demande de subvention ou tout autre document papier ou sur tablette/ordinateur).
- ♦ Prenez le temps de lire, à tête reposée et une fois le vendeur parti, l'intégralité du document, même s'il vous dit que les travaux doivent être réalisés en urgence.
- ♦ Prenez conseil auprès de votre entourage (familles, voisins, aides à domicile...).
- ♦ Si possible, faites-vous assister d'un tiers de confiance lors de la visite.
- ♦ Demandez plusieurs devis afin de comparer les prix en sollicitant plusieurs entreprises.
- ♦ Ne versez aucun acompte et ne donnez pas vos coordonnées bancaires (RIB) au professionnel le jour de la signature du bon de commande à votre domicile.
- ♦ La signature d'un bon de commande ou d'un devis vaut acceptation des travaux par le consommateur.
- ♦ Si néanmoins un document est signé, sachez que vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature de la commande (faites valoir ce droit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'entreprise).

Si vous avez un doute, ne restez pas seul. Contactez les services de la mairie ou de la gendarmerie.

Les déchèteries communautaires

Les déchèteries communautaires, gérées par Douarnenez Communauté, sont bien connues des habitants du Pays de Douarnenez. Avec une fréquentation d'environ 200 véhicules par jour en période hivernale et 500 au printemps/été pour la déchèterie de Lannugat à Douarnenez, et environ 100 véhicules par jour en hiver et 150 par jour en été pour celle de Lestrivin à Poullan-sur-mer, elles permettent aux habitants du territoire de jeter leurs encombrants dans les bonnes filières de traitement des déchets, toute l'année, avec une grande amplitude horaire.

La [déchèterie de Lannugat](#) (Douarnenez) a fait peau neuve en 2022 à l'issue de quatre mois de travaux de mise en conformité (sécurisation des cheminements piétons et des quais, installation de garde-corps, marquage au sol, etc). Les travaux ont également été l'occasion de mettre en place un contrôle avec badges magnétiques afin d'ouvrir la barrière d'accès.

A l'automne 2025, la [déchèterie de Lestrivin](#) (Poullan-sur-mer) va également entrer en travaux de mise en conformité. Elle sera fermée plusieurs mois et les habitants seront invités à se rendre à la déchèterie de Lannugat pendant cette période. A l'issue des travaux, un contrôle d'accès avec badges sera également installé à l'entrée de la déchèterie.

Il est donc important que chaque foyer soit équipé d'un badge magnétique afin de pouvoir accéder aux deux déchèteries communautaires.

Les badges sont fournis dans la mesure où l'accès aux déchèteries est compris dans les services financés par la redevance des ordures ménagères comprenant la collecte des déchets, le tri, le traitement, etc. L'accès aux déchèteries est illimité pour les particuliers et réglementé pour les professionnels et collectivités.

Si vous n'avez pas de badge, vous pouvez contacter la direction Déchets et Propreté en téléphonant à l'accueil de Douarnenez Communauté au 02 98 74 48 50.



Les déchèteries communautaires

Le badge d'accès en pratique :

- ♦ Il est obligatoire pour accéder aux déchèteries de Douarnenez Communauté,
- ♦ Il est strictement personnel (il ne peut être ni prêté, ni cédé),
- ♦ En cas de perte ou de casse, un nouveau badge sera attribué et l'ancien désactivé. Le premier renouvellement est gratuit,
- ♦ Il ne doit pas être perforé,
- ♦ L'utilisation du badge implique que vous acceptiez et suiviez le règlement des déchèteries

Quelques conseils pour optimiser vos passages en déchèterie :

- ♦ Pour limiter votre production de végétaux, vous pouvez composter ou pailler. Pensez également au broyage des végétaux : une aide financière pour la location d'un broyeur ou une prestation de broyage est accordée par Douarnenez communauté.
- ♦ Pour le verre, pensez aux conteneurs d'apport volontaire installés sur le territoire.
- ♦ Si certains des objets que vous êtes sur le point de jeter sont encore en bon état, pensez aux ressourceries ou aux associations caritatives, qui pourraient en bénéficier.
- ♦ Dans le cas d'un achat neuf, rapportez au distributeur votre vieil appareil électroménager ou votre vieux réfrigérateur, ce dernier est tenu de vous le reprendre.
- ♦ Pour les ampoules basse consommation, néons et piles, pensez aux collecteurs présents dans les grandes surfaces et magasins de bricolage.
- ♦ Enfin pensez à bien grouper vos déchets à l'occasion d'un déplacement en déchèterie en les prétriant dans votre véhicule ou remorque.

Plus d'infos sur www.douarnenez-communaute.fr, rubrique déchets.

RAPPEL DES REGLES D'USAGE DES CONTAINERS DE COLLECTE DANS LA COMMUNE

Ne RIEN déposer au pied du container

Grands cartons d'emballage à déposer, pliés à plat, en déchèterie

ABI29, suspension des collectes

En raison de difficultés, ABI29 n'est plus en mesure d'assurer la collecte des textiles et chaussures déposés dans les bornes de collecte des textiles jusqu'à nouvel ordre.

Pour veiller collectivement à la propreté du territoire, nous vous demandons :

- ♦ Ne pas déposer de sacs au pied des bornes
- ♦ Stocker vos vêtements et chaussures en attendant une reprise de la collecte
- ♦ Pour ceux souillés et/ou abimés, Douarnenez Communauté autorise exceptionnellement le dépôt en déchèterie.

Fort heureusement, nous n'avons pas eu à souffrir des conditions climatiques subies par bien d'autres régions. En ce début d'été, il n'est pas inutile de rappeler quelques conseils, au cas où...

Se protéger avant

- ♦ Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal.
- ♦ S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- ♦ Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Se protéger pendant

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée, malade chronique ou en situation de handicap, ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur :

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- ♦ Boire régulièrement de l'eau
- ♦ Mouiller son corps et se ventiler
- ♦ Manger en quantité suffisante
- ♦ Éviter les efforts physiques
- ♦ Ne pas boire d'alcool
- ♦ Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- ♦ Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- ♦ Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour les personnes âgées, il est très important qu'elles se protègent au maximum de la chaleur en :

- ♦ Passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé
- ♦ Se mouillant régulièrement le corps pour abaisser leur température corporelle (par exemple en s'appliquant des linges ou un gant humide sur le visage, les bras, le cou) et en se vaporisant de l'eau sur le visage...
- ♦ Buvant suffisamment (environ 1,5 litre d'eau, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'elles sont en mesure d'éliminer)
- ♦ Mangeant suffisamment (si besoin en fractionnant les repas), pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme.

La chaleur expose rapidement les nourrissons et les jeunes enfants à une déshydratation qui peut être grave. Il est donc essentiel de :

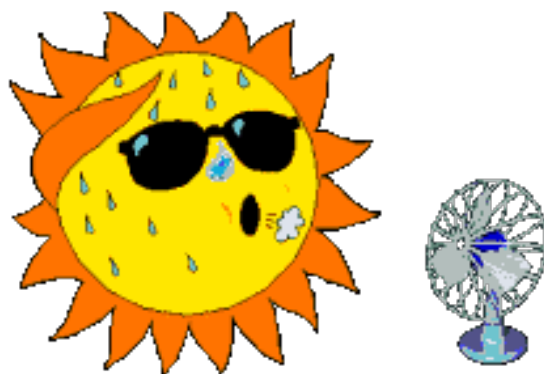
- ♦ Garder les enfants dans une ambiance fraîche. A l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil, et les jeunes enfants en sous-vêtements. Leur proposer des bains dans la journée
- ♦ Ne jamais laisser seuls les enfants dans un endroit surchauffé, une pièce mal ventilée ou une voiture, même pour une courte durée
- ♦ Éviter de les faire sortir aux heures chaudes de la journée. En cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau et des lunettes de soleil.
- ♦ Proposer régulièrement à boire et prévoir d'emporter, lors des déplacements, des quantités d'eau suffisantes
- ♦ Être particulièrement attentif aux enfants ayant des problèmes de santé et/ou prenant régulièrement un (des) médicament(s). Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien sur les précautions complémentaires à prendre
- ♦ Appeler sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement de l'enfant
- ♦ Si vous allaitez votre enfant, le lait maternel assurera une hydratation adéquate et suffisante, mais n'oubliez pas de vous hydrater vous-même.

Se protéger après

Pour les personnes âgées qui ressentent le moindre inconfort, elles ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à leurs voisins et, si nécessaire, à contacter leur médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.

Pour les sportifs, un guide spécifique existe sur le site du Ministère des sports

<https://www.sports.gouv.fr/guide-pour-un-ete-sportif-et-responsable-2849>



Bruit : et si on adoptait les bons réflexes

Enfin l'été ! Pour bon nombre, l'arrivée des beaux jours et les soirées plus longues sont autant d'occasions de profiter de ses extérieurs : travaux divers et variés, bons moments en famille ou entre amis.

Néanmoins, cette espèce de frénésie qui nous saisit, ne doit pas nous faire oublier que nous ne sommes pas seuls et que nous devons respecter la tranquillité de nos voisins. Ils ne sont peut-être pas fans de notre groupe de rock préféré à minuit ou apprécient modérément le doux ronron du moteur de notre tondeuse à gazon à 14h le dimanche!

Des travaux bruyants ou une fête en extérieur, on prévient ses voisins en amont pour limiter les tensions.

On respecte les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage.

Pour rappel, l'arrêté N^o 2012 - 0244 du 1^{er} mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère, stipule :

BRUITS DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 19 : *Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.*

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,*
- > les samedis de 9h00 à 19h00*
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.*

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le maire s'il s'avère que les travaux considérés sont effectués en dehors des heures et jours autorisés.

Article 20 : *les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils ménagers, instruments de musique ainsi que par ceux résultant du port de chaussures à semelle dure ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux. En outre les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.*

Bruit : et si on adoptait les bons réflexes

Article 21 : de même, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens y compris en chenil, sont tenus de prendre toute précaution de nature à ne pas importuner le voisinage. A cette fin, l'emploi de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive doit, le cas échéant, être employé.

Article 22 : Les propriétaires de piscine sont tenus de mettre en place toutes mesures afin que les installations techniques et le comportement des utilisateurs ne soient pas sources de nuisances sonores pour les tiers.

Article 23 : Les équipements et éléments des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaissent dans le temps ; le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les installations de ventilation, chauffage, et de climatisation, individuelles ou collectives, ne doivent pas créer de gêne pour le voisinage.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs de l'immeuble ou du bâtiment.





ZOOM

Conférence archéologique à la salle Ti An Dud

Vu l'importance des cuves de la baie de Douarnenez, particulièrement aux Plomarc'h, les chercheurs s'interrogent sur la destination des productions qui ne peuvent se résumer à une seule consommation locale. La question de la place des productions de la baie de Douarnenez à l'échelle de l'Occident romain reste ouverte.

Brice Ephrem a également évoqué les vestiges découverts à Kerlaz : des thermes au bas du Ris, des cuves à Lanévry ou encore une villa possiblement attribuée à Caïus Varenus Varus.

En ouverture de la conférence, le Kerlazien Bernard Roudaut a resitué la présence romaine dans le contexte de l'époque en Armorique. Bernard Roudaut a également évoqué les recherches archéologiques du Kerlazien Maurice Halna du Fretay à la fin du XIXème siècle.



Photo Ph.Guidal

La présentation de Brice Ephrem a été suivie d'un échange nourri avec le public.



Photo Ph.Guidal



ZOOM

Conférence archéologique à la salle Ti An Dud

Par Philippe Guidal

Kerlaz, la conférence sur les sauces et les salaisons durant l'Antiquité passionne le public



Photo Ph.Guidal

Vendredi 23 mai, l'archéologue Brice Ephrem a animé une passionnante conférence sur les sauces et les salaisons à Douarnenez et Kerlaz durant l'Antiquité.

Brice Ephrem pilote actuellement des sondages archéologiques sur le site naturel des Plomarc'h à Douarnenez. « Le site de production de la baie de Douarnenez était le seul de cette importance en Gaule et un des rares de l'Empire romain », a expliqué l'archéologue.

A travers ses recherches, Brice Ephrem travaille pour comprendre le rôle des ressources de la mer dans l'économie. Le chercheur a évoqué la figure de Caius Varenus Varus, un curateur des citoyens romains, établi à Douarnenez, probablement pour le négoce de sauces et de salaisons.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz

Une conférence débat a été proposée le samedi 10 mai dernier à la salle Ty an tud pour exposer à la population de Kerlaz, une synthèse de l'enquête réalisée par notre association « histoire et patrimoine » sur le thème « L'AGRICULTURE À KERLAZ ».

Je vous en propose une rapide synthèse en résumant au maximum l'historique (hier, aujourd'hui, demain). Quant aux débats, ils ont été fertiles, très intéressants, enrichissants, et sont toujours restés correctes et polis, même si différentes opinions ont été exprimées. La conférence et le débat auront duré deux heures bien remplies, à la satisfaction générale. Le journal « Le Télégramme » a évoqué « moins d'agriculteurs malgré l'amour du métier », quant au journal « Ouest France », il a écrit : « un vif intérêt pour la conférence sur l'agriculture ».

Autre manière qui aurait pu être retenue de présenter le dossier : « La mort annoncée d'une activité sous trop de contraintes et pas assez de revenus ».

I - CONSTAT ACTUEL

Nous partons du constat suivant sur la commune de Kerlaz :

- 1936 : 58 exploitations agricoles
- 1978 : 33 exploitations
- 2025 : 6 exploitations

En 1932, année de la création de la commune, il y a quasiment encore 60 fermes. Nous sommes alors dans un système de polyculture, hérité du passé. La pie noire, l'armoricaine constituent les races bovines essentielles, et le beurre fabriqué à la ferme est ensuite vendu au marché, notamment sur celui de Douarnenez, tout proche. La main d'oeuvre familiale est abondante, les familles sont nombreuses.

Après la première guerre mondiale, le développement de la pomme de terre de sélection dans la fertile terre du Porzay, apporte une amélioration des revenus agricoles, voire une certaine prospérité. Après la deuxième guerre mondiale, nous assistons à un fort développement de l'agriculture. L'arrivée des premiers tracteurs, de l'électricité et le remembrement vont provoquer un changement important dans les habitudes et les méthodes de travail. **Aujourd'hui, à Kerlaz, ne subsistent que 6 exploitations agricoles, dont 3 seulement ont des vaches.**



II - MOMENT IMPORTANT : le remembrement

I- LE CONTEXT

Nous sommes alors dans la période des « 30 glorieuses » entre 1946 et 1976. La croissance annuelle française est alors de 5 % par an environ. Il faut alors nourrir le pays, avoir une autonomie alimentaire nationale et rendre l'agriculture plus compétitive.

Dès 1954, les premiers textes réglementaires et législatifs ouvrent la porte, mais avec des termes apaisants d'« aménagements fonciers ». Ils envisageant de regrouper les parcelles jugées trop petites en arasant les talus, considérés comme un obstacle à une agriculture moderne; s'ouvre alors, il est vrai, la phase de la mécanisation agricole. Il fallait aussi ouvrir des voies de desserte des villages et exploitations agricoles dispersées. Les informations qui suivent, sur le déroulement du remembrement, proviennent du livre de Jean Michel Jain : « les racines d'un nouveau monde »

II- LA REALISATION

Sur le territoire du Porzay, toutes les communes ont voté sa mise en place, sauf Locronan. A peine habitués à l'arrivée des premiers tracteurs, de nouveaux engins firent leur apparition. Les énormes bulldozers. Le kerlazien René Guenneau, de retour du Canada, après y avoir travaillé, créa son entreprise de travaux publics. Il arrivait à point : le travail sur la commune n'allait pas lui manquer. Adolescents, nous assistions au travail de ces monstres d'acier, montés sur leurs chenilles. Impressionnés, certains d'entre nous, comme René Pérennou, notre copain de Kerléol, passionné par ces engins, eut la vocation de chauffeur de « bull » et fut embauché par René Guenneau.

En synthèse, sur le territoire de la commune de Kerlaz, personne ne semble garder souvenirs de frictions, **le climat ambiant est resté calme et serein**, même si, bien-sûr, certains ont pu se sentir lésés, par la perte d'un verger, ou d'un point d'eau, ou encore par un classement de leur terre qu'ils estimaient plus productives ... Ici, pas de brutalités dans la mise en œuvre comme ce put être le cas dans d'autres communes. Il faut ici remercier les maires de l'époque, et notamment Germain Marchadour, qui a mené à son terme, avec Pierre Jain, cette opération délicate, avec beaucoup d'écoute, de patience, avec le plus grand soin accordé aux hommes et un tact empli du bon sens paysan.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz

III- LES CONSEQUENCES ECOLOGIQUES

L'arasement intensif des talus et la destruction des haies ont détruit le bocage et donné un aspect « open Field » sans charme. Il faut savoir qu'à l'époque, la sensibilité à l'environnement était moindre : le premier ministère chargé de cette protection de la nature sera créé en 1971, et quasiment intitulé « Ministère de l'impossible... »

La notion de protection de l'environnement n'était pas prioritaire à l'époque. Elle apparaît en 1975 dans la loi portant sur l'aménagement rural.

Si ce remembrement était quasiment inéluctable pour cause de modernisation, si cette décision était bien perçue par la majorité, sa mise en place a été subie par certains. Quelques excès ont aussi été préjudiciables, les relations humaines se sont parfois tendues, parfois même stoppées. Le charme et le pittoresque ont perdu la bataille. Finis les chemins creux et les sentiers ombragés .

IV - LES ENSEIGNEMENTS

Avant le remembrement, le paysan avait un lien fort avec ses champs, il pouvait arriver qu'il les bénisse après la messe des rameaux, avec un petit bouquet de buis béni par le prêtre. On était quasiment dans le domaine du sacré. Après le remembrement, dans l'ensemble du Porzay, la moyenne des parcelles est passée de 50 ares à 1,70 hectare. C'est la rupture, plus de noms maintenant, les champs ont désormais un numéro...

On comprend mieux pourquoi ce remembrement a été vécu par certains comme une déchirure et que la convalescence a été longue et pénible. Le mode de vie ancestral changeait. Le remarquable écrivain breton Xavier Grall, évoquait, ces hommes de l'avant remembrement dans son livre « Les vents m'ont dit » Moi, j'aime le mot paysan. C'est le plus beau puisque le plus vrai. Il y a « pays » dans ce mot-là. Il y a de la terre par-dessus. De la pluie. De tiges, des semailles. Des blés. Ne me parlez d'exploitant »

Aujourd'hui heureusement, plusieurs organismes publics œuvrent à la reconstruction du bocage et des millions d'euros sont investis au niveau national pour la recréation de haies et de talus. L'approche environnementale est désormais extrêmement présente. Les mesures multiples de protection, les contraintes aussi envahissent la vie des agriculteurs de 2025.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz

LA PAROLE AUX ACTEURS

Pour revenir à la situation spécifique à Kerlaz d'aujourd'hui, nous avons fait le choix d'interviewer nos 6 derniers agriculteurs en activité, à partir d'un questionnaire que nous avons élaboré en commun en octobre 2023. Il s'agit pour nous d'avoir une approche pragmatique la plus précise de la situation mais aussi une analyse qualitative du vécu de nos agriculteurs.

Nous avons retenu 10 indicateurs :

-l'identité de l'agriculteur, -les caractéristiques des exploitations agricoles,-les évolutions de la main d'œuvre et des activités ,-la commercialisation ,- les conditions de travail,-les impacts des orientations politiques,-l'environnement social,-les problématiques actuelles,- les perspectives d'avenir,-le ressenti personnel de nos agriculteurs.

Il s'agissait de répondre à 97 questions. Nous vous livrons ci-après la synthèse de cette situation à KERLAZ, en mesurant combien ces résultats sont le miroir d'un contexte local, départemental, régional, voire même national pour bon nombre des aspects étudiés. Nous remercions aussi et vivement, nos 6 agriculteurs, encore actifs, pour la qualité de leur accueil et le réel intérêt dont ils ont fait preuve envers notre démarche.

NOTRE CAS PARTICULIER

La situation géographique de notre commune rend encore plus difficile à appréhender l'avenir de l'agriculture : nous avons deux secteurs, soumis à sévères contraintes environnementales.

D'abord, que dire du remembrement, nécessaire, même s'il y a eu des abus. **Il ne faut pas aujourd'hui juger trop sévèrement avec nos lunettes de 2024, un passé** encore récent où tout le monde était d'accord et au diapason pour produire plus. Chacun voulait alors **améliorer son niveau de vie**, et on ne peut le leur reprocher. Cette révolution agricole a aussi permis de maintenir en place un schéma familial, même si aujourd'hui, il est menacé.

BASSIN VERSANT DU RIS

Sur ce versant sud de la commune, les contraintes s'accumulent :

Périmètre de protection de la réserve d'eau de Keratry

Arrêté préfectoral relatif à la bactériologie de la plage du Ris

ZSCE : zone sans contrainte environnementale, suivie par l'EPAB (établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez). Il convient de protéger les cours d'eau et les zones humides, ainsi créer des bandes enherbées et des talus.

Zone de préemption départementale



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz

ZONE LITTORALE

A l'ouest, le rivage de la baie de Douarnenez, impose la **règlementation inflexible du conservatoire du littoral**, et la réduction des flux d'azote vers la mer. Un rapport du sénat publié en 2021 stipule que des avancées ont été obtenues, mais elles ne sont pas satisfaisantes. Il exhorte l'état à renforcer les actions mises en œuvre, plus contraignantes encore pour les agriculteurs.

Au sud, sur le bassin versant du Ris, les zones humides, espaces tampons entre la terre et l'eau, avec un pouvoir filtrant important, et la **réserve d'eau de Keratry** sont à protéger. Plus longtemps l'eau y séjourne, plus l'azote et les différents polluants y sont absorbés ou dégradés. « L'Epab », l'établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez, dans le cadre du plan algues vertes, gère aujourd'hui ce bassin versant, et les contraintes agricoles de conséquence.

C'est aussi la première fois donc qu'un maire n'est pas agriculteur à Kerlaz. C'est la conclusion d'une évolution sociétale, avec de nouveaux arrivants non agricoles et habitant dans des lotissements existants et d'autres à venir. Le contact avec ces nouveaux voisins est souvent plus délicat qu'avant avec une population issue de l'agriculture. Il est plus facile ainsi de comprendre ainsi pourquoi **nos agriculteurs aujourd'hui ont l'impression, ou le ressenti désagréable et malsain, de toujours MAL FAIRE, ou de ne pas en faire assez.**

QUEL AVENIR SPECIFIQUE POUR KERLAZ ?

LES NOUVEAUX AGRICULTEURS DE KERLAZ

Vous trouverez ci-après la synthèse des entretiens réalisés par notre association avec les nouveaux agriculteurs installés récemment à Kerlaz. On les appelle les « NIMA » : Non Issus du Monde Agricole.

Ces jeunes agriculteurs se sont installés récemment, ils ont entre 30 et 40 ans. Il s'agit de reconversions, ou d'opportunités avec une même aspiration : un nouveau mode de vie. Affaires individuelles, sur de petites surfaces, en mono production, dotés d'un niveau d'études supérieures, ils ont recours au marché court.

La QUALITÉ DE VIE est appréciée, fondée sur une philosophie de vie affirmée, étayée par certaines valeurs : + L'autonomie et l'indépendance, + Une culture de liberté d'entreprendre, + Une vie en autarcie, + Une mise en pratique de ses convictions au service d'actions qui font sens. Importance de la démarche bio, + Un respect et une humilité face à la nature. La démarche de trouver des solutions.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz

Nous pouvons constater deux approches radicalement différentes dans les activités professionnelles de nos agriculteurs, portées par deux philosophies contrastées quant au sens du travail et de la vie personnelle.

Peut-on parler de conflit de génération ou de décalage culturel ? D'un côté, les anciens témoignent d'un ancrage dans une histoire familiale locale, avec le souci de pérenniser une activité agricole contribuant à la souveraineté alimentaire de la population, en phase avec les objectifs nationaux et européens, sous le signe de l'industrialisation de la production. De l'autre, les néos font valoir le primat de la réalisation d'un projet personnel obéissant à un besoin de bien-être, au sein de la nature à préserver, dans le cadre d'un réseau électif de solidarité peu structuré, à la recherche du moins de dépendance possible au service d'une activité de niche. Dans un tel contexte, où va notre agriculture à Kerlaz ? De cette brèche ouverte, va-t-il sortir un nouvel ordre économique à vocation « bio agronomique » ?

Nous dirigeons-nous vers un renversement de perspectives ? Sommes-nous confrontés, à l'installation surprise des premiers apôtres d'un nouvel ordre économique, fondé sur la décroissance porté par l'évangile du culte d'une nature à préserver, comme de son bien être personnel, mission à répandre et transmettre aux générations à venir ?

Le mouvement perceptible est-il le signe précurseur d'une tendance profonde à terme, ou l'amorce d'un mode de vie non consumériste, utopique, illusoire, donc logiquement éphémère ? Ce qui renvoie chacun à la question de l'art de vivre et de la manière de vivre. En sachant que le présent se voit volontiers en juge sévère du passé. Mais l'expérience nous montre que la vie est un éternel recommencement, à l'image de la nature.





CONCLUSIONS

Les conclusions de notre enquête kerlazienne sont celles de beaucoup d'autres communes rurales. Il s'agit tout d'abord de constater la disparition du monde agricole traditionnel et conventionnel. On peut tenter de résumer les causes et les responsabilités de ce déclin :

- ♦ **LA GRANDE DISTRIBUTION** : elle pousse toujours les prix vers le bas, et c'est la véritable cause de la crise agricole. Aucune attention n'est portée à la vérité des prix de revient, aucun sentiment dans les achats : seul compte le profit de la grande surface. Elle se pare bien-sûr, elle se targue même de sa volonté d'aider le consommateur dans sa recherche des prix attractifs.
- ♦ **TEMPS DE TRAVAIL** : pour nos salariés, en l'an 2000, la semaine de travail a été ramenée à 35 heures, et les RTT ont été instaurées. Dans le même temps, les agriculteurs durent compenser les absences de leurs propres salariés en travaillant plus. Dans notre enquête kerlazienne, les agriculteurs d'aujourd'hui, avouent 60 heures de travail hebdomadaires. La civilisation des loisirs n'est pas pour eux : pas étonnant que nos jeunes fils et jeunes filles d'agriculteurs ne soient pas attirés par le métier.
- ♦ **L'AGRICULTEUR N'EST PAS MAÎTRE DE SON PRIX** : il n'a pas la main, ni sur ses ventes, ni sur ses achats de ses intrants. La seule alternative qui lui reste est de faire du volume en suivant les conseils de sa coopérative, et donc de s'agrandir en surface et en cheptel, de faire plus d'heures de travail pour nourrir sa famille. Une autre possibilité existe : celle de faire travailler sa famille proche : parents retraités, et de se faire remplacer par ses enfants pendant les vacances, une semaine et non 5 semaines comme d'autres... Seuls quelques producteurs faisant de la vente directe vont s'en sortir, mais il n'y aura pas de place pour tout le monde, et il faudra toujours approvisionner les grandes surfaces ! Même l'agriculture bio est à la peine quand elle est commercialisée par la grande distribution...
- ♦ **LA BUREAUCRATIE** : L'accumulation des réglementations venant de Paris et de Bruxelles va décourager des candidats à l'installation. Pour autant, il n'y a toujours pas d'harmonisation en Europe. La France à cause de sa politique sociale et fiscale n'est pas compétitive dans le marché européen. De leur côté, les élus européens instaurent quantité de normes, de directives, et s'intéressent à tout : le bien-être animal est leur préoccupation, pas celui des paysans...
- ♦ **LES PRIMES PAC** : devenues indispensables, elles ont un revers les agriculteurs sont prisonniers des contraintes imposées.

Autre constatation : ce mouvement de colère n'est pas controversé, il est soutenu par la majorité de la population. On observe aussi une certaine mansuétude de nos dirigeants. En France, les agriculteurs, 1,5 % de la population active, restent unis et au-delà de leurs syndicats, leurs revendications sont les mêmes et connues depuis longtemps.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'agriculture à Kerlaz



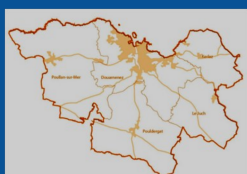
Une centaine de personnes est venue assister à la conférence débat sur le thème de l'agriculture à Kerlaz. Cette restitution du travail d'enquête a été l'occasion de réconcilier un lien parfois tendu entre une partie du monde agricole et les défenseurs de l'environnement. Les échanges sont tous restés mesurés et raisonnables, sans haine, ni violence verbale à la grande satisfaction de tous.

Un livre, écrit dans une approche collégiale, travail collectif autour de René Gueguen, est disponible à la mairie, et aidera à répondre aux questions relatives à l'agriculture de demain, et notamment sur le territoire de notre commune.

Le titre de cet ouvrage « Regards croisés sur un monde complexe » prouve à lui tout seul les difficultés d'approche et de résolution de ce sujet pourtant crucial et capital pour tous.

Pour l'association « Histoire et patrimoine »

ROUDAUT Bernard



DZ Communauté

Projet de territoire du pays de Douarnenez : enquête

Le projet de territoire, en cours de refonte, est un document cadre qui permet d'organiser l'action publique en fonction des enjeux, des ressources, et de renforcer l'identité du territoire. Il constituera une feuille de route donnant de la visibilité et du sens à l'action communautaire.

Une enquête, de 10 minutes environ, permet à chacun de s'exprimer sur les questions de l'environnement, de la jeunesse, de l'économie, de l'emploi, des équipements, etc. Elle est à renseigner avant le 31 juillet 2025 et les résultats seront communiqués ultérieurement sur les supports de communication de Douarnenez Communauté.

L'enquête est accessible, en ligne, sur le site de Dz Communauté et les réseaux sociaux associés. Elle est également disponible en version papier à la mairie.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie	02 98 92 19 04
ouverte du lundi au vendredi	9h/12h
accueil téléphonique	
du lundi au vendredi	9h/12h-14h/17h
Bibliothèque	06 49 85 80 67
Mercredi	10h30/12h-14h/16h
Vendredi	17h30/18h30
Samedi	14h30/15h30

Urgences

15	SAMU
17	Police
18	Pompiers
112	Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens
114	Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives
115	SAMU social (hébergement d'urgence)
119	Enfance en danger

Déchèterie de Lannugat	02 98 74 64 19
du lundi au samedi	9h/12h-14h/18h

Ecole de Kerlaz	02 98 92 16 50
Pharmacie de garde	32 37
Enedis	09 74 31 88 09

Douarnenez Communauté	02 98 74 48 50
du lundi au vendredi	9h/12h-13h30/17h30

Dz Communauté - <i>service eau et assainissement</i>	02 98 74 46 45
Urgence eau 24h/24 7J/7	06 73 98 95 91

N° UTILES

Garderie de l'école	07 85 50 36 10
---------------------	----------------



AGENDA

Camion Pizza	Place de la Mairie	Le vendredi et le dimanche de 18h à 20h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Fête du patrimoine	Place de la mairie	Dimanche 27 juillet
Trail et marche	Place de la mairie	Dimanche 27 juillet à partir de 8h30
Fête des jeux bretons et du cochon grillé	Terrain municipal	Dimanche 10 août à 10h
Troc et puces	Salle Ti an dud et parkings	Dimanche 21 septembre à 9 h

0

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez,
Isabelle Osouf,

Crédit photos : Gaby Lozchameur
Philippe Guidal

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz